

Réf: Dossier 167266

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ATR CORPORATION »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COMMUNE DE  
COCODY, QUARTIER ANGRE SEPTIEME TRANCHE,  
IMMEUBLE OPEN VALLEY, PREMIER ETAGE., Lot 322, Ilot  
263

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08/12/2022 reçus par Me KONE AFFOUSSIÉTOU OUATTARA, et enregistrés au CEPICI le 28/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATR CORPORATION »

Objet : Echanges sur les plateformes internet à travers des applications web et mobiles ;

- Immobilier et Bâtiments Travaux Publics (BTP)
- Représentation commerciale ;
- Transport ;
- Divers ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social défini aux alinéas précédents, à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COMMUNE DE  
COCODY, QUARTIER ANGRE SEPTIEME TRANCHE,  
IMMEUBLE OPEN VALLEY, PREMIER ETAGE., Lot 322, Ilot  
263

Dirigeant(s) M GONDO ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00065 du 06/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00827/GTCA/RC/2023 du 06/01/2023

